

לעלוי נשמת מורי אבי הקדוש עט"ר הרה"ג הצדיק החסיד והעניו רבי נסים אמסלם זצוק"ל וזיע"א
 לעלוי נשמת הצדיק רבי שלום אמסלם זצ"ל ממרסיי
 לעילוי נשמת אמנו הרבנית הצדקת רחל עישה בת עזיזה ע"ה

tsidkat Eliaou

TSIDKAT-ELIAOU A LE PLAISIR
 DE VOUS PRÉSENTER

L'ABC de POURIM

GUIDE PRATIQUE ILLUSTRÉ

A la mémoire de notre cher Père et Maître le Tsadik Hagaon Rabbi Nissim Amsellem zatsal,
 disciple et beau-frère du vénéré Admour Sidna Baba Salé zatsal.

A la mémoire du Tsadik Rabbi Chalom Amsellem zatsal de Marseille.

A la mémoire de notre chère mère la Rabbanite Tsadika Ayicha bat Aziza aléa hachalom.

פורים

tsidkat Eliaou

Au Sommaire de notre guide illustré de Pourim



L'histoire de Pourim



Le jeûne d'Esther



Le Ma'hatsit Hachékel



Les mitsvot de Pourim



Se déguiser à Pourim



Calendrier jeûne d'Esther 5785/2025





L'ABC de POURIM

GUIDE PRATIQUE ILLUSTRÉ

L'histoire complète de Pourim.....	4
Le Jeûne d'Esther.....	13
Pourim, un jour propice à la Prière.....	15
Le <i>Ma'hatsit Hachekel</i>	16
Les 4 <i>mitsvot</i> de Pourim :	19
Quelques lois.....	19
Comment percevoir la présence divine à chaque instant ?.....	27
Pourquoi se déguise-t-on le jour de Pourim ?.....	32
Boire de l'alcool à Pourim.....	34
Histoire : Pourim de Saragosse.....	36
Recette : les oreilles d'Haman.....	39
Le coin des enfants.....	40
Calendrier de Pourim	42

Pourim : opération "Aidons les enfants de Jérusalem" cliquez ici



© 2025 - 5785 Tous droits réservés

Cette brochure est la propriété de l'association Tsidkat-Eliaou.

Aucune partie ne pourra être reproduite ou traduite sans accord préalable.

SOMMAIRE

L'HISTOIRE DE POURIM

CONTEXTE HISTORIQUE

Le 9 Av 3338 devait rester à jamais gravé dans l'histoire du peuple juif. Ce jour là, Nabuchodonosor et son armée, marchèrent sur Jérusalem et détruisirent le Saint Temple, bâti par le Roi Salomon. Malgré l'intense douleur causée par cette tragédie, une lueur d'espoir brillait toujours. En effet, le prophète Jérémie, qui avait prédit la destruction du Temple quelques années auparavant, avait également annoncé la fin de l'exil : *"Tout ce pays sera désolé et en ruines, et toutes ces nations serviront le roi de Babylone pendant soixante-dix ans. Mais lorsque les soixante-dix ans seront écoulés, Je punirai le roi de Babylone et cette nation pour leur iniquité."* (Jérémie 25 - 11,12)

Le peuple juif n'était pas le seul à chercher à connaître la fin de l'exil. Cette prophétie inquiétait également les nations non-juives, craignant le châtement divin. Or, trois ans après que Balthazar soit monté sur le trône (en l'an 3387), ses conseillers lui certifièrent que les soixante-dix ans s'étaient bel et bien écoulés.

Constatant qu'aucun malheur ne s'était abattu sur la

Babylonie, Balthazar décida d'organiser un grand banquet pour fêter la fin de cette supposée malédiction. Il se vêtit des vêtements du Grand Prêtre et ordonna que l'on serve les convives dans les ustensiles du Temple. Au cours de ce festin, une main apparut sur le mur et révéla la fin du règne de Balthazar. En effet,





cette nuit là, le roi de Babylone fut assassiné et Darius, roi de Perse, s'empara de la Babylonie. Au cours de cette bataille, Darius recueillit Vachti, fille de Balthazar, qui n'était alors qu'une enfant. Il la destinait à son petit-fils A'hachvéroch (Assuérus), qui monta sur le trône en 3392.

Le peuple juif était toujours en exil. La prophétie de Jérémie ne s'était donc toujours pas réalisée. Ce qui signifiait que Balthazar s'était trompé dans son compte. Au cours de la troisième année du règne d'Assuérus, ses conseillers, qui s'étaient livrés à de nouveaux calculs, affirmèrent au Souverain que les soixante-dix ans venaient de s'achever. La malédiction avait pris fin sans qu'aucun danger ne menace la Babylonie. **Se pensant définitivement libéré de l'épée de Damoclès qui menaçait l'empire Babylonien depuis de longues années, Assuérus organisa à son tour un grand et merveilleux festin, auquel il convia tous ses sujets, juifs et non-juifs.**

**ET C'EST ICI QUE DÉMARRE LE
RÉCIT DE POURIM.**





LE FESTIN D'A'HACHVÉROCH

Pour marquer cette troisième année de règne, qui démarrait sous un bon augure, **A'hachvéroch, qui régnait alors sur 127 provinces, décida d'organiser un banquet mémorable qui devait durer 180 jours.**

Ces festivités devaient également marquer son mariage avec Vachti, qui venait de fêter ses dix-huit ans. Nobles, courtisans, soldats, serviteurs... A'hachvéroch convia tous ses sujets à festoyer avec lui, quel que soit leur rang social. Afin de s'attirer les faveurs de son peuple, A'hachvéroch organisa par la suite un festin de sept jours pour tous les citoyens de Chouchan. Mordekhaï s'empressa de mettre en garde les juifs de ne pas participer à ce banquet. **Mais sous la pression et les menaces du roi, près de dix-huit mille cinq cent juifs y assistèrent.**

LA MORT DE VACHTI

De son côté, la reine Vachti avait également organisé un festin pour les femmes. Tandis qu'elle festoyait avec ses convives, un messager dépêché par son époux vint la trouver pour lui transmettre l'étrange requête du roi. Ce dernier souhaitait en effet montrer



à l'ensemble de ses invités la beauté incontestable de sa femme et l'invitait à venir danser en public, vêtue de sa seule couronne. La colère de la reine

explosa. Comment le Roi pouvait-il exiger

d'elle une telle chose ? Sa réponse fut sans appel : elle ne viendrait pas.¹

Cette réponse tomba comme un



¹ D'après le Midrach, Vachti avait d'abord consenti à la demande osée du Roi. Mais avant de quitter la pièce où elle se trouvait, elle constata avec horreur que son corps s'était couvert d'une éruption de boutons qui la rendaient terriblement laide. D'après un autre avis, un grand polype, semblable à une queue, avait poussé sur son dos. C'est pour cela qu'elle se rétracta finalement et refusa de paraître devant le Roi et ses sujets.

couperet. La fureur du Roi ne connut pas de limite. Pourtant, il aimait Vachtî et ne voulait pas lui faire de mal. Mais alors que faire ? **A'hachvéroch se tourna vers ses conseillers, parmi lesquels se trouvait Haman. Ce dernier, qui détestait Vachtî, réussit à convaincre le Roi de la mettre à mort. Aussitôt, Vachtî fut brûlée vive.**²

LE ROI CHERCHE UNE NOUVELLE REINE

Après que les vapeurs de l'alcool se soit dissipées et qu'A'hachvéroch eut repris ses esprits, il réalisa qu'il avait fait exécuter sa bien aimée. La peine et la douleur qui l'envahirent furent insupportables. Attristés par l'état dépressif du roi, ses valets lui conseillèrent alors de trouver une nouvelle épouse. Aussi, toutes les jeunes filles célibataires du royaume furent invitées à comparaître devant le Roi, dans l'espoir de trouver grâce à ses yeux.

Or, à Chouchan, vivait une jeune fille prénommée Hadassa. Elle était orpheline et avait été recueillie par son cousin Mordekhaï qui l'avait élevée comme sa fille. Hadassa n'échappa pas au décret du roi et elle se retrouva bien vite parmi la multitude de prétendantes qui convoitaient la couronne. Mais par sa grâce et sa pudeur, elle se démarqua rapidement des autres jeunes filles. Sous les recommandations de Mordekhai, elle cacha son identité juive et se fit appeler Esther. **Lorsque A'hachvéroch posa son regard sur Esther, il fut immédiatement séduit par sa beauté et par sa grâce. Le roi avait enfin trouvé sa nouvelle reine. Sitôt sa couronne sur la tête, Esther vanta les mérites et la sagesse de Mordekhaï et recommanda au Roi de le nommer en tant que conseiller.**



LE COMLOT

Or, il arriva que deux gardes royaux fomentèrent un complot contre le Roi. Pour être certains que personne ne comprendrait leurs propos, ils échangeaient en tarse, qui était leur langue maternelle. Mordekhaï, qui maîtrisait les 70 langues



² Cf. Meam Loez

conformément à sa fonction de membre du Sanhédrin, surprit le dialogue des conspirateurs. Aussitôt, il en informa Esther, qui mit en garde le Roi. Le complot fut déjoué et les fomenteurs exécutés. Cet incident et son dénouement furent notés dans le Livre des Souvenirs du Roi, et l'affaire fut considérée comme classée.

LE DÉCRET D'HAMAN

Peu de temps après ces événements, A'hachvéroch éleva Haman au dessus de tous ses conseillers. Imbu de sa personne, Haman ordonnait à tous les sujets du Roi de se prosterner devant lui. Tous s'exécutaient, sauf Mordekhaï, ce qui enflamma la colère d'Haman. Cette provocation quotidienne obsédait Haman. Il se mit en tête de faire payer cet affront à Mordekhaï et à tout son peuple. Il se livra à un tirage au sort pour déterminer la date à laquelle il mettrait à exécution son terrible dessein. Et c'est le 13 Adar qui fut



désigné par les dés. La suite du plan d'Haman consistait à médire sur le peuple juif de manière à ce que A'hachvéroch lui octroie les pleins pouvoirs contre eux. Il proposa même au Roi d'acheter le peuple juif pour la modique somme de 10 000 lingots d'argent, ce que le Souverain refusa. En fait, A'hachvéroch désirait lui aussi se débarrasser de la nation juive, et il n'hésita pas à confier

son sceau royal à Haman, l'autorisant ainsi à donner libre cours à sa haine.

Haman s'empessa de promulguer et de diffuser un décret contre les juifs de tout le royaume, stipulant qu'en un seul et unique jour (le 13 Adar), tous les juifs devaient périr.



MORDEKHAÏ S'ENDEUILLE

Dès que Mordekhai apprit la terrible nouvelle, il déchira ses vêtements et se couvrit de cendres. Circulant dans les rues de Chouchan, Mordékhaï exhortait d'une voix déchirante ses frères juifs au repentir. Esther fut bientôt informée que son oncle avait pris le deuil mais elle n'en connaissait pas la raison. Elle envoya Hatakh (qui n'était autre que Daniel), trouver Mordekhaï afin de l'interroger sur la raison de son comportement. Mordekhai expliqua la situation à Daniel et lui remit une copie de l'édit d'extermination rédigé par Haman. Il souhaitait qu'Esther se rende auprès du roi et le supplie d'abroger cet infâme décret. Esther expliqua alors à Mordekhaï qu'il était formellement interdit de paraître devant le roi sans y avoir été invité. Mordekhaï insista tant et si bien qu'Esther obtempéra. Sa vie, ainsi que le sort de tout le peuple juif dépendaient de la réussite de sa mission. **Elle demanda alors à Mordekhai de déclarer un jeûne public de trois jours, et de prier afin que le roi se montre clément et accepte la requête qu'elle lui adresserait.**



L'INTERVENTION HÉROÏQUE D'ESTHER

Le troisième jour de jeûne, Esther revêtit ses plus beaux vêtements et pénétra dans la cour intérieure du palais. Le cœur battant, affaiblie par la faim et la soif qui la tiraillaient, Esther

entra dans la salle du trône. Surpris par cette intrusion, A'hachvéroch leva les yeux vers l'effrontée. Comment la reine osait-elle venir jusqu'à lui sans avoir été convoquée ? Une lueur de courroux traversa le regard du roi. Esther comprit que le roi était en colère, et dut s'appuyer sur ses servantes pour ne pas défaillir, priant D.ieu de la prendre en pitié. Tout à coup, le visage du roi s'adoucit et contre toute attente, il sourit à Esther et lui tendit son sceptre d'or. Il rassura la reine, et l'invita à se confier. Pour quelle raison étrange s'était-elle mise en danger de la



sorte ? Esther répondit qu'elle souhaitait convier le Roi et Haman à un festin qu'elle organisait, ce à quoi le Souverain consentit.

LE CONSEIL DE ZERECH

Au cours de ce repas fastueux, Esther invita le roi et Haman à un second festin qui aurait lieu le lendemain. Elle promit au roi qu'elle lui révélerait alors sa véritable identité et qu'elle formulerait la requête qui lui tenait tant à coeur. Après ce premier festin, le coeur d'Haman était gonflé d'orgueil. Mais en rentrant chez lui, il croisa Mordekhai. Cette seule ombre au tableau suffit à le mettre en colère. Il demanda alors conseil à sa femme Zérech qui préconisa d'échafauder une potence de cinquante coudées (25 mètres) à l'intention de Mordékhaï. Cette idée abjecte plût à Haman qui mandata aussitôt des ouvriers pour mettre ce projet à exécution. Il lui tardait de voir Mordekhai se balancer au bout d'une corde. S'il avait su...



L'INSOMNIE DU ROI

Cette nuit là, le Roi ne parvint pas à trouver le sommeil. L'étrange succession d'événements qui avaient eu lieu dans la journée continuait de le perturber. Il fit alors appeler ses gardes et leur demanda de lire à haute voix le Livre des Souvenirs. Et c'est ainsi que le Roi se souvint que Mordekhai n'avait pas encore été récompensé pour avoir déjoué le complot de Bigtan et Terech. Sur ces entrefaits, Haman fut introduit dans la chambre royale. A'hachvéroch



en profita pour lui demander de quelle façon il pourrait récompenser comme il se doit une personne méritante. Haman imagina immédiatement que le roi souhaitait l'honorer davantage pour ses loyaux services. Son enthousiasme l'incita à faire quelques propositions audacieuses : "Que l'on apporte les vêtements d'apparat portés par le Roi et le cheval sur lequel le roi chevaucha lorsqu'il fut couronné. Que cet homme soit vêtu par un prince et conduit dans toutes les rues de Chouchane tandis que l'on proclamera "Ainsi sera fait à l'homme que le roi veut honorer". Haman était à ce point persuadé que ce cérémonial lui était destiné, qu'il pouvait presque sentir le poids de la couronne sur sa tête. Aussi, lorsque le Roi lui ordonna de mettre ce processus à exécution pour Mordekhaï, la colère et la déception étranglèrent Haman. Mais il lui était impossible de désobéir à l'ordre du Roi. Et c'est la mort dans l'âme qu'il sillonna la ville, en tirant le cheval royal sur lequel



était confortablement assis son ennemi juré. Tous les citoyens assistèrent à l'hommage rendu à Mordekhaï et à la disgrâce d'Haman.

BAS LES MASQUES !

A peine Haman eut-il le temps de se remettre de ses émotions, que déjà les gardes du Roi venaient le chercher pour le conduire au festin de la reine. Après avoir goûté à quelques vins délicieux, l'humeur du roi se fit plus gaie, et il invita Esther à lui dévoiler le motif de ce festin privé.

Aussitôt, Esther avoua au Roi qu'elle était juive et accusa Haman de vouloir exterminer son peuple. Le visage baigné de larmes, elle dénonça le terrible projet qu'Haman avait nourri et défendit de toutes ses forces le peuple auquel elle appartenait.





La nouvelle qui s'abattit sur le Roi et sur Haman eut l'effet d'une bombe. Ne pouvant contenir sa colère contre son conseiller qui n'était en fait qu'un imposteur, A'hachvéroch sortit dans la cour pour respirer un peu d'air frais. Pendant ce temps, Haman se jeta au pied de la reine pour implorer sa

pitié. Visant Haman agenouillé devant la reine, le courroux du roi s'enflamma davantage. Ainsi, ce vil personnage osait s'en prendre à la reine dans le palais, sous les yeux du roi ! C'en était trop ! Cet homme devait mourir. A'hachvéroch ordonna la pendaison d'Haman et de ses dix fils sur la potence qu'il avait lui-même construite pour Mordékhaï.

L'ANNULATION DU DÉCRET

La mort d'Haman fut un véritable soulagement pour le peuple juif. Mais les missives qu'il avait envoyées aux quatre coins du royaume continuaient de menacer leur existence. Aussi, quelques temps après l'exécution d'Haman, Esther supplia le roi d'abroger le décret d'exécution qui pesait sur son peuple. Ne pouvant pas annuler un édit qui portait le sceau royal, A'hachvéroch consentit à confier sa bague à Esther et Mordekhaï afin qu'ils rédigent une nouvelle missive pour contrer l'ordre d'Haman. Esther et Mordékhaï envoyèrent ainsi dans les 127 provinces, des missives autorisant les juifs à se défendre face à leurs ennemis.

Ainsi, le 13 Adar, jour où le décret d'Haman devait être exécuté, les juifs vainquirent leurs ennemis. **Ce fut un grand**

moment de joie et d'allégresse et Esther et Mordekhaï décidèrent de déclarer le 14 Adar, comme un jour de fête pour toutes les générations à venir.



LE JEÛNE D'ESTHER

POURQUOI JEÛNE-T-ON LE 13 ADAR ?

Comme nous l'avons expliqué plus haut, Haman avait décrété l'extermination du peuple juif le 13 Adar. Mais dans sa grande bonté, Hakadoch Baroukh Hou renversa la situation, et ce jour là, les juifs furent autorisés à prendre les armes contre leurs ennemis et tuèrent près de 75 000 hommes (sans compter ceux qui périrent à Chouchane).



Le 13 Adar, les juifs jeûnèrent et prièrent Hachem de leur accorder la victoire sur leurs détracteurs. En souvenir de ce jour de jeûne et de victoire miraculeuse, et pour rappeler à tout un chacun que D.ieu écoute les prières des âmes en détresse, Mordekhaï et Esther déclarèrent que le 13 Adar serait un jour de jeûne pour toutes les générations futures.

Certains disent que le jeûne d'Esther commémore les trois jours de jeûne qu'ordonna la Reine avant de comparaître devant le Roi pour plaider la cause du peuple juif. A l'époque de l'histoire de Pourim, une menace de génocide pesait sur le Am Israël. Face à la gravité de la situation, les juifs jeûnèrent durant la fête de Pessah (le 13, 14 et 15 Nissan). En revanche, une fois le danger éliminé, les Sages reportèrent ce jeûne au 13 Adar, qui correspond au jour du décret d'extermination du peuple juif.

QUELQUES LOIS

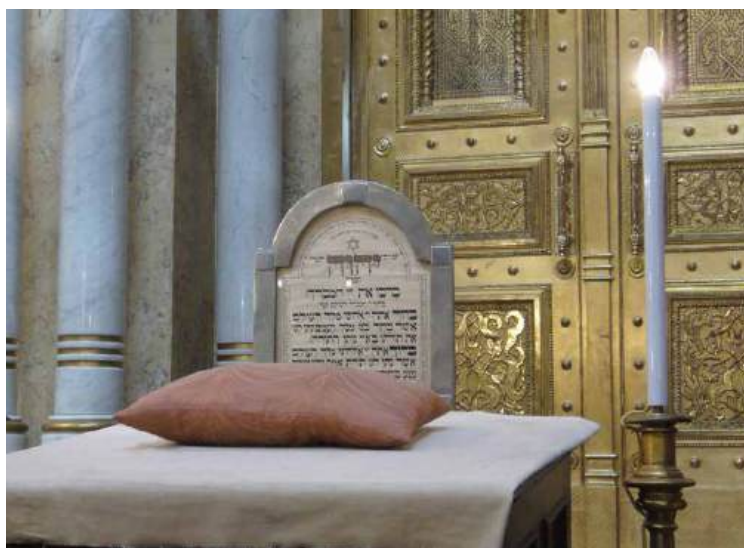
Toute personne en bonne santé a l'obligation de jeûner le 13 Adar. Parce qu'il ne figure pas clairement dans les textes, le Taanit Esther est considéré comme un jeûne léger. Par conséquent, les femmes enceintes ou allaitantes, ainsi que les personnes faibles ou malades sont dispensées de jeûner. Sont également exempts du jeûne des jeunes époux qui sont encore dans la période des Chéva Berakhot, ainsi que les acteurs principaux d'une Brit Mila (circoncision) à savoir, le père



du nouveau-né, le Sandak et le Mohel.

Mise à part ces quelques allègements, les lois concernant le Ta'anit Esther sont identiques à celles des autres jeûnes.

Si le 13 Adar tombe Chabbat, le jeûne de Pourim est avancé au jeudi qui précède, c'est à dire, le 11 Adar. Il faudra ajouter le passage consacré aux jeûnes publics ("Anénou"), dans la Amida de Cha'harit et de Min'ha le 13 Adar.



UNE SEGOULA EXTRAORDINAIRE LE JOUR DU TA'ANIT ESTHER

Dans le livre **Kav Hayachar** est rapportée une merveilleuse Segoula qui a fait ses preuves.

Quiconque souhaite voir ses prières exaucées, se lèvera à l'aube le 13 Adar, et après avoir procédé à la Netilat Yadayim (ablution des mains), donnera quelques pièces à la Tsedaka. Il allumera ensuite deux bougies de 26





heures, l'une en souvenir de Mordekhaï, et l'autre en souvenir d'Esther.

Puis il lira le Psaume 22 (à sept reprises selon certains), invoquera les mérites de Mordekhaï et d'Esther et priera Hachem de tout son coeur afin qu'il exauce ses requêtes.

Sachons profiter de ce moment si particulier, implorons sincèrement Hachem et ayons foi en Sa bienveillance.

Que par le mérite des Justes si dévoués à D.ieu que furent Mordekhaï et Esther, tous les souhaits de notre coeur soient comblés et que nous bénéficions d'une délivrance individuelle et collective très prochainement. Amen !

POURIM, UN JOUR PROPICE À LA PRIÈRE

De nombreux Sages expliquent que **le jour de Pourim est intimement lié à celui de Kippour** : "Kippour Ké-pourim". Étonnante assertion lorsque l'on sait à quel point la journée de Kippour est solennelle et à quel point celle de Pourim semble marquée par l'insouciance.

L'Admour de Tchorktov nous enseigne que Kippour et Pourim referment la même puissance spirituelle et sont des jours propices à l'expiation.

Si durant Kippour, nous devons nous repentir pour mériter le pardon divin, ce n'est pas le cas le jour de Pourim, et chacun d'entre nous verra automatiquement, ses fautes expiées.

Nous devons donc absolument saisir l'opportunité qui s'offre à nous le jour de Pourim et



intensifier nos prières. Demandons à Hachem de combler nos besoins, d'ouvrir pour nous Sa main généreuse car, comme le dit le verset : "En ce jour, tout celui qui tend la main, on lui accordera ce qu'il veut".

QUELQUES LOIS

La veille de Pourim, avant de débiter la prière d'Arvit, nous récitons le Psaume 22 : "*Lamnatseah al ayelet acha'har*".

Le jour de Pourim, nous ajouterons le passage de "*Al Hanissim*", suivi du texte "*Bimeï Mordekhaï*", dans le Birkat Hamazon après le paragraphe de "*Nodé Lekha*", ainsi que dans la *Amida* après le passage de "*Modim*". Celui qui omet de prononcer le passage propre au jour de Pourim ne se reprendra pas, à moins qu'il ne s'en souvienne avant de dire la *Berakha* de "*Hatov Chimekha*".

Après la *Amida*, l'officiant dira un '*Hatsi Kadich*', puis lira la Meguila, qu'il clôturera avec "*Véata kadoch*" et le "*Kadich Titkabal*".

Le matin de Pourim, on lira dans le Sefer Torah, les neuf derniers versets de la Parachat Bechala'h qui relatent la guerre contre Amalek peu de temps après la sortie d'Egypte.

Le 14 et le 15 Adar, nous ne dirons pas *Ta'hanoun*.

LE MA'HATSIT HASHEKEL



QUEL EST L'ORIGINE DU MA'HATSIT HASHEKEL ?

A l'époque du Temple, chaque *Ben Israël* devait donner une pièce équivalente à un *Ma'hatsit Hashekel* (demi shekel) à partir du premier du mois d'Adar, afin de financer



l'achat des animaux destinés aux sacrifices publics et de participer aux frais nécessaires à l'entretien du *Beth Hamikdash*. La collecte se faisait durant tout le mois d'Adar.

En souvenir de ce rituel, nous avons gardé l'habitude d'offrir à la Tsedaka un demi Shekel à l'approche de Pourim.

POURQUOI CE PRÉLÈVEMENT DEVAIT-IL AVOIR LIEU EN ADAR ?

Le Talmud Yeroushalmi explique qu'Hachem ordonna aux *Bnei Israël* de donner de la Tsedaka précisément durant le mois de Adar en prévision du marché qu'Haman concluerait plus tard avec A'hachvéroch, en achetant le peuple juif pour la modique somme de 10 000 *kikar* d'argent. Grâce aux mérites issus de ces dons annuels, les *Bnei Israël* purent échapper au cruel destin qu'Haman leur réservait.



QUAND FAUT-IL DONNER LE MA'HATSIT HASHEKEL ?

De nos jours, nous lisons Parachat Shekalim au début du mois d'Adar en souvenir du don que les *Bnei Israël* offraient chaque année. **Nous avons également l'habitude d'offrir à la Tsedaka un demi Shekel la veille de Pourim à *Min'ha* ou le matin de Pourim, avant la lecture de la Meguila.**

COMBIEN FAUT-IL DONNER ?

Il est recommandé de donner trois demi-pièces car dans la section de Shekalim, le mot *Terouma* (qui signifie "don") apparaît à trois reprises.

Les avis sont partagés quant au montant correspondant au *Ma'hatsit Hashhekel*. Certains affirment qu'il suffit de donner une somme équivalente à la moitié de l'unité monétaire. Selon cet avis, le montant du *Ma'hatsit Hashhekel* dépendrait donc du pays dans lequel nous nous trouvons.



Enfin, certains décisionnaires recommandent de donner la valeur de trois demi-pièces d'argent, soit l'équivalent d'environ dix grammes d'argent pur.

QUI EST CONCERNÉ PAR LE MA'HATSIT HASHEKEL ?

A l'époque de Moché Rabbenou, seuls les hommes de plus de 20 ans étaient recensés, et donc astreints à l'obligation de donner un demi sicle. Toutefois, certaines autorités affirment que de nos jours, cette obligation s'applique à partir de l'âge de la Bar Mitsva. Ceci étant dit, il est bon de donner le *Ma'hatsit Hashekel* même pour de jeunes enfants.

Les femmes sont également concernées par cette coutume. Il est conseillé de donner deux *Ma'hatsit Hashekel* pour une femme enceinte.

A partir du moment où nous donnons un *Ma'hatsit Hashekel* pour un enfant, il faudra le faire chaque année.



A qui est destiné l'argent du Ma'hatsit Hashekel ?

Comme nous l'avons expliqué plus haut, le *Ma'hatsit Hashekel* était, à l'origine, destiné à financer les différentes activités inhérentes au Service Divin dans le *Beth Hamikdach*.

De nos jours, ce sont les Synagogues et autres lieux de Torah qui remplacent le *Beth Hamikdach*. Par conséquent, nous avons l'habitude de verser la recette de cette quête à des institutions de Torah.



Donnez le Ma'hatsit Hashekel
à Tsidkat-Eliaou



LES 4 MITSVOT DE POURIM

La fête de Pourim est marquée par l'accomplissement de quatre Mitsvot particulières. Trois d'entre elles sont clairement mentionnées dans la Meguila (9 - 20,22): "Mordekhaï mit par écrit ces événements et expédia des lettres à tous les juifs, [...] leur enjoignant de s'engager à observer, année par année, le quatorzième jour du mois d'Adar et le quinzième jour, [...] des jours de festin et de réjouissances et une occasion d'envoyer des présents l'un à l'autre et des dons aux pauvres."

Mordekhaï et la Grande Assemblée prescrivent également que ces réjouissances soient accompagnées du récit du miracle de Pourim à travers la lecture de la Meguila.

MÉGUILA

Nous avons l'obligation de lire la Meguila la veille du 14 Adar, après la sortie des étoiles, et le lendemain à partir du lever du soleil.

Dans la mesure du possible, **il est préférable d'écouter la lecture de la Meguila avec une grande assemblée** car cela participe davantage à la diffusion du miracle (*Pirsoum Haness*), à moins que la présence d'une foule trop importante ne gêne l'écoute des auditeurs. Il est par ailleurs indispensable de veiller à ce que les enfants ne dérangent pas la lecture de la Meguila, et il faudra s'abstenir d'amener à la Synagogue des enfants en bas âge.

Les hommes et les femmes sont concernés par la mitsva de Meguila.





La lecture de la Meguila doit se faire sans intermédiaire. Celui qui écoute la Méguila lue dans un micro ou diffusée à la radio n'est donc pas quitte de son obligation.

Le Chalia'h Tsibour (l'officiant) devra honorer l'assemblée en lisant la Méguila et ses bénédictions, debout. En revanche, si un homme lit la Méguila chez lui pour sa femme par exemple, il prononcera les bénédictions debout mais pourra lire la Méguila assis.

La veille de Pourim, avant de commencer la lecture de la Meguila, l'officiant devra prononcer trois bénédictions : "Al mikra Meguila", "Chéassa nissim" et "Chéhé'hyanou", auxquelles l'assemblée devra répondre Amen. Le jour de Pourim, le Chalia'h Tsibour ne prononcera pas la bénédiction de "Chéhé'hyanou" avant la lecture de la Meguila.

Un officiant ayant déjà lu la Meguila pour une assemblée, pourra



prononcer de nouveau les bénédictions de la Meguila s'il la relit pour un autre public ou pour un particulier.

Pour que la lecture soit valable, l'officiant doit avoir l'intention d'acquitter l'assemblée.

A priori, la Meguila devra être lue avec les *Taamim* (cantilations), mais à posteriori, une lecture sans *Taamim* est tout de même valable.

Il faudra veiller à prononcer tous les mots inscrits dans la Meguila, car de nombreux décisionnaires pensent que l'omission d'un mot peut invalider la Mitsva.

De même, l'assemblée devra s'efforcer de suivre minutieusement la lecture, afin de ne pas en rater un seul mot. Il serait d'ailleurs bon, de suivre la lecture sur texte afin d'avoir la possibilité de lire le (ou les) mot(s) que l'on aurait manqué(s).



Il existe une coutume répandue qui consiste à huer Haman lorsque l'officiant prononce son nom durant la Meguila. Il faudra alors attendre que le calme revienne pour reprendre la lecture pour les raisons précitées.

L'officiant devra prononcer les versets qui s'étendent de "Hamech méot ich" à "Asseret

Benei Haman", en un seul souffle.

La Meguila contient quatre versets de *Gueoula* (délivrance), que l'assemblée lira en chœur avant que l'officiant ne les répète : "*Ich Yehoudi*", "*Balayla hahou*", "*OuMordekhai Yatsa*", et "*La yéhoudim hayta ora vesim'ha*".

A la fin de la lecture de la Meguila, l'officiant enroulera le rouleau de



parchemin, prononcera la bénédiction finale et fera répéter à trois reprises à l'assemblée : "Arour Haman" ("maudit soit Haman") et "Baroukh Mordekhai" ("bénédict soit Mordekhai").

La bénédiction finale ne se prononce qu'en présence de dix personnes (hommes ou femmes).

A priori, il est interdit de prendre un repas avant la lecture de la Meguila et ce, même lorsque la lecture n'a pas lieu le jour du jeûne d'Esther. Il est toutefois permis de prendre une boisson chaude ou de consommer moins d'un Kabétsa (environ 50 grammes) de pain ou de tout aliment Mezonot.

MATANOT LAEVYONIM : LA CHARITÉ

L'une des principales Mitsvot de Pourim consiste à subvenir aux besoins des plus démunis.

Selon la loi stricte, il suffit de donner une petite pièce, à deux indigents pour être quitte de l'obligation de Matanot Laevyonim. Mais comme le stipule la Méguila, le jour de Pourim doit être un jour de réjouissances pour tout le peuple juif, et il incombe à chacun d'entre nous d'aider et

de soutenir quiconque n'a pas les moyens de fêter décemment Pourim. C'est la raison pour laquelle, **nous devons nous montrer généreux le jour de Pourim** et donner de l'argent ou de la nourriture à quiconque nous tend la main.



Il est bon de multiplier les actes de charité à l'égard des défavorisés le jour de Pourim car il n'y a pas de plus grande et plus belle joie que celle de réjouir le cœur des pauvres, des veuves et des orphelins. Quiconque réjouit ces personnes nécessiteuses



durant Pourim, est comparé à la *Chkhina* (Présence Divine) au sujet de laquelle il est dit : "[Elle] donne un souffle de vie aux personnes faibles et fait revivre le cœur des opprimés."

Cette ordonnance est si impérieuse, que même un pauvre qui est apte à recevoir l'argent de la charité, est également soumis à l'obligation de Matanot Laevyonim.

Les nécessiteux qui reçoivent les dons de Matanot Laevyonim ne sont pas contraints d'utiliser cet argent pour la Seouda de Pourim.

Afin d'être certains de réaliser la mitsva de Matanot Laevyonim comme il se doit, vous pouvez contacter des associations qui se chargeront de distribuer vos dons le jour de Pourim à des personnes défavorisées.

- ! Adressez vos dons à Tsidkat Eliaou, la principale caisse de charité de Jérusalem, et permettez ainsi aux plus nécessiteux d'accomplir les mitsvot de Matanot Laevyonim, Michloah Manot, et le « Michté » de Pourim dignement et dans la joie !

CLIQUE
➔

MICHLOA'H MANOT : L'ÉCHANGE DE METS

La fête de Pourim constitue une merveilleuse occasion de renforcer la A'hdout, (la solidarité) du peuple juif. Aussi, ce jour là, **chaque juif a l'obligation d'envoyer à son prochain un Michloa'h Manot, c'est à dire un colis contenant au moins deux mets distincts.**

Selon certains, pour être quitte de



cette Mitsva, il est impératif d'offrir deux aliments immédiatement consommables. Mais cet avis n'est pas partagé par tous les décisionnaires et certains autorisent même à envoyer une portion de viande crue.

La Mitsva de Michlo'ah Manot ne peut s'accomplir que par l'envoi d'aliments. Par conséquent, celui qui fait parvenir des vêtements ou de l'argent à son prochain n'est pas quitte de cette obligation.



Les boissons sont également considérées comme des aliments à part entière. Il est donc parfaitement possible d'envoyer un plat de viande et une bouteille de vin en tant que Michloa'h Manot, ou encore deux boissons différentes telles que du vin et un soda. Cependant, il est préférable d'envoyer des aliments plutôt que des boissons.

Chacun accomplira cette Mitsva selon ses moyens, tout en veillant à honorer le rang de la personne destinataire du Michloa'h Manot.

Le but de la Mitsva étant de rapprocher les hommes et de se faire mutuellement plaisir, il serait approprié de se montrer généreux et d'aller au delà de la stricte loi qui consiste à n'offrir que deux aliments.

Pour la raison qui vient d'être évoquée, il ne faudra pas envoyer de Michloa'h Manot anonyme.

Les femmes sont également





concernées par la Mitsva de Michloa'h Manot.

Une femme n'enverra pas de Michloa'h Manot à un homme, ni un homme à une femme.

Les garçons et les filles ayant passé l'âge de la Bar et de la Bat Mitsva, sont également tenus d'accomplir cette Mitsva. Pour les plus jeunes enfants, il est d'usage de les initier à cette Mitsva en leur permettant d'offrir eux aussi, un Michloa'h Manot à un ami.

Il est possible de donner ce présent directement à son destinataire, ou de passer par un intermédiaire.

C'est une bonne coutume de ne commencer le repas de Pourim qu'après s'être acquitté des Mitsvot de Matanot Laevyonim et de Michloa'h Manot.

MICHTÉ : LE REPAS DE FÊTE

La fête de Pourim commémore le sauvetage miraculeux du peuple juif, pour lequel Haman avait imaginé une "solution finale". Pour célébrer le retournement de situation prodigieux qui eut lieu à l'époque de Pourim et la victoire éclatante des juifs sur leurs ennemis, Mordekhaï et Esther proclamèrent le 14 Adar comme jour de fête annuel pour les juifs du monde entier. Ces réjouissances passent également





par une abondance de nourriture et de boissons, caractéristiques du Michté (festin) de Pourim.

Nous avons l'obligation d'honorer la Seouda (repas de fête), en consommant du pain, de la viande et du vin.³



Les femmes sont tenues de participer au festin de Pourim.

Le Michté doit se dérouler en journée car il est écrit (Meguila 9 - 22) : "Yémé Michté VéSim'ha", "des jours de festin et de réjouissance."

L'on ajoutera le passage de "Al Hanissim" dans le Birkat

Hamazon du jour de Pourim. Celui qui omet de lire ce paragraphe, et ne s'en souvient qu'après la bénédiction de "Al Haarets véal Hamazone", ne se reprendra pas. Toutefois, il

pourra ajouter dans le Hara'haman la supplique suivante : "*Hara'haman Hou yaassé imanou nissim véniflaotes kécheme chéassa laavoténou bayamim haheme bazman hazé*" ("Que

³ Selon certains décisionnaires, il n'y a pas d'obligation de consommer du pain au cours du repas de Pourim.



l'Eternel miséricordieux accomplisse pour nous des miracles et des prodiges comme il le fit pour nos ancêtres durant ces jours, à cette époque là"), avant d'enchaîner avec le passage "Bimé Mordekhai".

LES 4 MITSVOT DE POURIM, OU COMMENT PERCEVOIR LA PRÉSENCE DIVINE À CHAQUE INSTANT

Les Mitsvot de Pourim ne constituent pas simplement une référence aux consignes données par Mordekhai à l'époque de Pourim, mais renferment un sens profond, qui doit éclairer la vision que nous portons sur le monde et sur la façon dont Hachem le dirige.



LE MESSAGE SUBLIMINAL DE POURIM

Les fêtes de notre calendrier juif commémorent les instants forts de l'histoire juive. Ces célébrations nous invitent à nous rapprocher de notre Créateur en nous rappelant les miracles qu'Il a accompli pour nos ancêtres. Mais si nos pères ont pu assister à des miracles aussi extraordinaires que

l'ouverture de la Mer Rouge, nous ne pouvons percevoir la Présence Divine qu'à travers la nature. Toutefois, les miracles du quotidien ne sont pas moins impressionnants que ceux vécus par nos ancêtres. Le corps humain est à lui seul une source intarissable d'émerveillement pour celui qui prend la peine d'y réfléchir. Notre quotidien est truffé de miracles, mais nos sens ont été émoussés par la routine. Qui donc s'extasie de pouvoir respirer l'air que D.ieu a mis à disposition des hommes, en abondance ? Qui voit



la main d'Hachem lorsqu'il trouve ce dont il a besoin dans un supermarché ? Et pourtant, **dans chaque acte de notre quotidien, nous devons percevoir la Présence Divine et la Hachga'ha Pratit, l'attention particulière qu'Hachem réserve à chacun d'entre nous.**

Voilà le message de l'histoire de Pourim : prendre conscience de la présence permanente d'Hachem dans notre quotidien. Le mot Meguila vient du verbe "legilot", qui signifie "dévoiler". Le nom d'Hachem n'apparaît à aucun moment dans la Meguila car c'est Lui qui a tout orchestré depuis le début. Ecrire le nom d'Hachem par endroits aurait donc été restrictif et sous-entendrait que son intervention se serait limitée à tel ou tel évènement.

LE REMÈDE AVANT L'ÉPREUVE



Illustrons nos propos par un exemple. Le Roi A'hachveroch, qui régnait sur 127 provinces, comme mentionné dans la Méguila, désigna la ville de Chouchane comme capitale. Pourtant, jusque là, tous ses

prédécesseurs avaient siégé à Babylone, ville emblématique de la royauté.

Pourquoi A'hachvéroch ne suivit-il pas leur exemple ?

Le Midrach répond qu'A'hachvéroch convoitait le trône du Roi Salomon. Comme il lui était impossible d'y accéder, il commanda à ses orfèvres d'en confectionner la réplique parfaite. Les artisans s'attelèrent jour et nuit à cette tâche, mais lorsque vint le moment de livrer le trône au Palais, il s'avéra qu'il était tout bonnement impossible de déplacer cette oeuvre monumentale du fait de





son poids conséquent. Qu'à cela ne tienne ! Puisque le trône ne pouvait arriver jusqu'au Roi, c'est le Roi qui vint à lui. Et c'est ainsi que Chouchane devint la nouvelle capitale du Royaume d'A'hachvéroch.

Pourquoi le Midrach nous relate-t-il cet incident ? Pour nous enseigner qu'Hachem avait orchestré le salut du peuple juif avant même qu'Haman ne monte au pouvoir. La scène de l'histoire de Pourim devait se dérouler à Chouchane parce que Mordekhai - qui devait par la suite initier la délivrance des juifs - s'y trouvait.

Voilà le message de Pourim ! Efforçons-nous de percevoir la Présence Divine dans notre quotidien, ayons confiance en Sa bienveillance en toutes circonstances et soyons certains qu'Il veille sur nous à chaque instant.

LE SENS CACHÉ DES MITSVOT DE POURIM

Après la lecture de la meguila, nous avons l'obligation d'accomplir les Mitsvot de *Matanot Laevyonim* et *Michloah Manot*. Ces commandements, qui sont tous deux basés sur le don, renferment une symbolique bien plus profonde.





Réfléchissons un instant. Dans quels cas offrons-nous un cadeau à quelqu'un ?

Il existe deux possibilités : soit parce que cette personne est dans le besoin et nous souhaitons l'aider, soit parce que nous voulons lui témoigner une attention particulière.

A présent, observons de plus près les Mitsvot de

Pourim : la Mitsva de *Matanot Laevyonim* consiste à donner de l'argent à deux personnes nécessiteuses. Grâce à ce don, nous espérons combler le manque dont souffrent ces indigents. En revanche, la Mitsva de *Michloa'h Manot* revêt un tout autre objectif : celui de témoigner notre affection à un ami.

Ces deux Mitsvot viennent nous enseigner la façon dont Hachem se comporte avec nous.

Au quotidien, Il subvient à nos besoins et nous donne tout ce qui nous est nécessaire pour vivre. Mais Sa générosité ne s'arrête pas là. Il nous comble de cadeaux, et de bienfaits supplémentaires afin de nous montrer qu'Il nous aime et se préoccupe de notre bien-être.

Cette idée se retrouve également dans la Mitsva du *Michté*. Face à l'abondance de nourriture propre au festin de Pourim, nous prenons conscience de la générosité d'Hachem à notre égard. **Nous réalisons qu'il subvient à nos besoins avec largesse et nous donne la possibilité - à travers la nourriture - de reprendre des forces et de nous rassasier.**

"Béni soit Haman, maudit soit Mordekhai !"



Parmi toutes les fêtes de notre calendrier, Pourim est celle qui est le plus rattachée à la notion de joie. Bien sûr, nous sommes heureux d'avoir survécu à toutes les épopées que notre peuple a traversé, mais il ne s'agit pas que de cela. Le jour de Pourim, nous devons tout simplement prendre conscience qu'Ha-chem est à nos côtés, qu'Il nous donne tout ce dont nous avons besoin au quotidien et veille sur nous à chaque instant. La véritable source de notre joie doit puiser ses racines dans la confiance en D.ieu.



Le jour de Pourim, nous avons l'habitude de boire jusqu'à confondre Haman et Mordekhai :

"Béni soit Haman, maudit soit Mordekhai !". Les Sages feraient-ils l'apologie de l'ivresse ?

Pourquoi promeut-on cette confusion qui paraît honteuse ?

L'alcool permet souvent de catalyser le sentiment de joie. Comme nous venons de l'expliquer, la joie recommandée le jour de Pourim, doit provenir d'une confiance absolue en Hachem. Or, celui qui a une foi inébranlable en D.ieu, a parfaitement conscience que tout vient d'Hachem : le bien et le mal n'existent pas, tout n'est que l'oeuvre du Créateur et nous devons le remercier pour TOUT ce qu'il nous envoie, au point de bénir Haman !



Et pourquoi devrions-nous maudire Mordekhai ? Là encore, la réponse se trouve dans la confiance en D.ieu. Lorsque nous rencontrons des difficultés, nous avons tendance à aller consulter des Tsaddikim, afin qu'ils nous bénissent et prient pour nous. **Mais ce qu'Ha-chem attend vraiment de nous dans l'épreuve, c'est de nous voir redoubler d'efforts dans la pratique des mitsvot et dans la prière. Hachem ne souhaite pas que nous passions par des intermédiaires mais que nous nous adressions directe-**



ment à Lui et que nous renforçons le lien que nous avons avec le Maître du Monde.

POURQUOI SE DÉGUISE-T-ON À POURIM ?



Dans l'esprit de tous, la fête de Pourim est synonyme de prières, de joie, et de partage. Parmi les merveilleuses coutumes de ce jour si particulier, il en est une qui enchante petits et grands : celle de se déguiser !

Mais alors d'où nous vient cette tradition ? Pourquoi devrions-nous porter un costume le jour de Pourim ?

Il existe de nombreuses explications à cette coutume. Voici trois d'entre elles :

Dans le **traité Meguila**, il est écrit que le jour de Pourim, nous avons l'obligation de boire jusqu'à ne plus savoir distinguer entre "Arour Haman" et "Baroukh Mordechai". Or, le fait de se déguiser le jour de Pourim en prenant l'apparence d'un autre, contribue également à accomplir ce devoir de confusion.



Mais pourquoi cherche-t-on à contrefaire notre aspect le jour de Pourim ?

Malheureusement, il arrive parfois que nous fautions et que nous "prenions l'apparence" des Goyim. Nous cherchons à leur ressembler, adoptons leurs coutumes et leurs modes de vie ... Mais ces écarts de comportement ne sont que superflus, et dans nos coeurs, nous restons attachés à notre Créateur. Ainsi, lors de l'exil Babylonien, les juifs imitèrent les idôlatres et se prosternèrent devant des divinités étrangères.





Pourtant, malgré cette transgression, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, ils restèrent profondément fidèles à D.ieu. Aussi, Hachem agit avec eux *Mida Keneged Mida* ("mesure pour mesure") et fit planer sur eux le spectre d'un décret d'extermination, mais cette condamnation n'était qu'une apparence. D.ieu n'avait aucunement l'intention d'aller au bout de cette sanction.

Lorsque l'on se déguise, nous portons un costume qui travestit notre apparence extérieure, mais notre coeur, notre intérieur, ne change pas. Lorsque l'on se déguise le jour de Pourim, nous témoignons à Hachem notre attachement inconditionnel, et ce, même s'il arrive parfois que les fautes que nous commettons masquent notre amour pour Lui.



Bien qu'Hachem orchestra minutieusement le déroulement de l'histoire de Pourim, son nom n'apparaît à aucun moment dans la Meguila, comme il est dit : "Et Moi, Je cacherai Ma face ce jour là" (Deut. 31). A l'image de D.ieu, nous nous cachons derrière un déguisement le jour de Pourim.

Haman est un descendant d'Amalek, lui même petit-fils d'Essav. Essav était "*Tsaïd Befiv*", c'est à dire qu'il trompait son père en lui faisant croire qu'il s'intéressait à la Torah de D.ieu. Il soignait son apparence extérieure et s'habillait comme un "gentleman". Mais au fond, il n'était que mensonges et fourberies. Nous devons nous efforcer d'adopter un comportement diamétralement opposé à celui de ce mécréant. Même si parfois notre apparence change, notre coeur est toujours indéfectiblement lié à D.ieu.



BOIRE DE L'ALCOOL À POURIM



Etonnante obligation que celle de s'enivrer le jour de Pourim ! Le peuple juif est, par définition, distinguable des autres nations par sa capacité à maîtriser ses pulsions, à faire taire ses désirs dès lors qu'ils mènent à une quelconque dégradation. Or, l'alcool n'est pas ce qui est de plus recommandable pour garder le contrôle de soi. Comment se fait-il que nos Sages préconisent de boire le jour de Pourim, au point de ne plus être capable de faire la distinction entre le héros de l'histoire - Mordékhaï - et l'être infâme incarné par Haman ?



BOIRE, OUI ! MAIS DANS QUELLE MESURE ?

Avant d'aller plus loin, faisons une petite mise au point. Le Gaon de Vilna précise, qu'il est certes important de boire de l'alcool le jour de Pourim, mais que cette



consommation ne doit pas être excessive. Il précise que chacun doit être à même de connaître ses limites et ne boire que *"yoter milimoudo"*, c'est à dire, plus qu'à son habitude, sans tomber dans la démesure.

Cet avis n'est pourtant pas partagé par tous et nous savons que de grandes figures du peuple juif tel que Rav Israël Salanter avaient pour coutume de boire excessivement le jour de Pourim.

"NIKHNASS YAYIN, YATSA SOD", "LORSQUE LE VIN ENTRE, LE SECRET SORT"

Le vin, et l'alcool en général, sont des désinhibiteurs. Sous l'emprise de l'alcool, la nature profonde de l'homme fait surface. Il n'est plus en mesure de contrôler à 100% ses paroles et ses actes. Comme le dit le Talmud : *"Nikhness Yayin, Yatsa Sod"*, *"Lorsque le vin entre, le secret sort"*.

Et c'est là que cela devient intéressant.

L'ivresse recommandée à Pourim ne consiste pas à laisser libre cours à nos pulsions, mais bien au contraire, à nous libérer de nos instincts primaires et négatifs. Quiconque se trouve à un niveau spirituel élevé, pourra s'adonner à l'ivresse. Car la stimulation d'esprit causée par



l'alcool ne fera que révéler la beauté et l'intégrité de sa personnalité et de sa nature profonde. C'est la raison pour laquelle les grands Rabbanim ne craignent pas de s'enivrer le jour de Pourim. Lorsqu'il avait bu comme il se doit le jour de Pourim, Rav Israël Salanter était une source intarissable de Divrei Torah et de 'Hidouchim.

La Torah nous encourage donc à boire en ce jour si particulier pour nous permettre de nous affranchir de toutes les contraintes qui nous empêchent d'accéder à notre véritable identité et de révéler notre sincère tendance pour la spiritualité.

POURIM DE SARAGOSSE



La survie du peuple juif est un miracle en soi qui défie toute logique.

Combien de fois les ennemis d'Israël se sont-ils levés pour le détruire ? Combien de tyrans ont opprimé le peuple juif, par des décrets d'expulsion, des pogroms et des rafles ? L'histoire du Am Israël est celle d'un peuple souvent persécuté, tyrannisé, et meurtri, mais c'est également celle d'une nation indéfectiblement liée à Son Créateur. Au cours des siècles, de nombreux Haman se levèrent pour anéantir le peuple juif. Mais à chaque fois, Dieu nous sauva de la main de nos ennemis, comme en témoigne le récit suivant.

Au XVème Siècle, le Royaume d'Aragon était gouverné par un puissant monarque, qui entretenait d'excellentes relations avec la communauté juive. La sympathie



réci-proque que se portaient le souverain et les juifs de Saragosse, capitale du royaume d'Aragon, se manifestait notamment par l'accueil chaleureux que les juifs réservaient au Roi chaque fois qu'il était de passage en ville. Au son des clairons annonçant l'arrivée du carrosse royal, les juifs sortaient à la rencontre du Monarque, et le bénissaient en tenant dans leurs bras les somptueux étuis des Sifrei Torah, préalablement vidés de leurs précieux contenus. Douze années durant, ce rituel se répéta. Les juifs de Saragosse coulaient des jours paisibles. Mais cela ne devait pas durer. L'amitié que le roi portait aux juifs finit par attiser la jalousie de l'un de ses ministres, prénommé Markus. Décidé à faire tomber les juifs en disgrâce aux yeux du Souverain, Markus mena sa petite enquête et



découvrit bien vite la supercherie : les juifs allaient au devant du roi avec des étuis vides. Markus l'impie s'empressa d'aller raconter au Souverain ce qu'il venait d'apprendre.

Comment osent-ils ? gronda le roi furibond. Une telle effronterie doit être sévèrement punie. Si ce que tu dis est vrai, les juifs méritent la mort ! Mais si tu fabules, alors c'est toi qui te balanceras au bout d'une corde.

Markus n'avait aucun doute sur la véracité de ses propos. Son visage se fendit en un sourire maléfique lorsqu'il suggéra au roi de vérifier par lui-même ses dires. Le Souverain programma donc de rendre visite à ses sujets juifs avec l'intention d'examiner le contenu de ces fameux étuis.

La veille de la parade royale, le bedeau de la Synagogue, qui était un homme sage et craignant D.ieu, ne parvenait pas à trouver le sommeil. Mais il était parfaitement incapable d'expliquer la raison de ces tourments. Lorsqu'enfin il s'endormit, un homme à la longue barbe blanche lui apparut en songe et s'adressa à lui en ces termes :

Que fais-tu donc là à dormir ?





Un grand danger menace la communauté juive. Lève-toi, rends-toi immédiatement à la Synagogue, et replace les rouleaux de la Torah dans leurs étuis. N'en souffle mot à personne, car tu mettrais en péril ta vie, et celle de tous tes frères juifs.

Le Chamach s'éveilla en sursaut, le coeur battant la chamade. Il se leva, s'habilla et se précipita à la

Synagogue où il exécuta l'ordre qu'il avait reçu en rêve. Ce qu'il ne pouvait savoir à ce moment là, c'est que les bedeaux de toutes les Synagogues avaient eu cette nuit là, cette même apparition, et avaient accompli en toute discrétion, la même mission.

Le lendemain, au son des trompettes, les notables de la communauté allèrent, comme à l'accoutumée, au devant du Roi et de sa suite, avec les étuis des Sifrei Torah.

Tandis que les juifs entonnaient en coeur des bénédictions à l'égard du Monarque, ce dernier les fit taire et réclama que l'on ouvre ces fameux boîtiers censés contenir la Torah de D.ieu.

Terreur générale dans l'assemblée. Le peuple entier se mit à trembler. Que se passerait-il lorsque le roi découvrirait la vérité ? En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, Markus se précipita sur un Sage et ouvrit violemment le boîtier qu'il tenait dans ses bras. Son visage se crispa lorsqu'il vit le parchemin qui s'y trouvait. Il fit un bond de côté et ouvrit un autre étui... Même constat. A la surprise générale, les trente-six étuis contenaient tous un rouleau de Torah ! Le regard emplí de colère, le roi se tourna vers Markus :

"Imposteur ! Traître ! Tu m'as trompé et tu as calomnié sur un peuple fidèle et innocent ! Gardes, emparez-vous de lui !"

Markus fut pendu haut et court, et pour montrer son attachement aux juifs, le roi les dispensa d'impôts trois années durant.

Depuis lors, le 18 Chevat, jour de cet événement miraculeux, est resté un jour de prières et de réjouissances pour tous les juifs de Saragosse et leurs descendants.



RECETTE

Les oreilles d'Haman

A l'approche de Pourim, les vitrines de toutes les pâtisseries se remplissent de ces délicieux biscuits fourrés traditionnels que l'on appelle "oreilles d'Haman". A la confiture, au chocolat, à la pâte de dattes, aux pavots ... Il y en a vraiment pour tous les goûts. Voici comment réaliser ces sablés à la forme si typique, qui raviront petits et grands.

INGRÉDIENTS

250 g de farine
100 g de sucre en poudre
1/2 sachet de levure chimique
125 g de margarine
1 œuf
2 sachets de sucre vanillé ou une cuillère à café d'arôme vanille



1. Dans un grand bol, mettre la farine et la margarine. Mélangez ces deux ingrédients entre vos doigts jusqu'à obtenir une consistance poudreuse et sablée.
2. Ajoutez ensuite le reste des ingrédients : le sucre en poudre, la levure, l'œuf et la vanille. Vous pouvez pétrir à la main ou au robot selon vos préférences.
3. La pâte devrait s'agglutiner peu à peu jusqu'à former une boule lisse à la consistance assez proche de celle de la pâte à modeler. (Évitez de trop travailler la pâte car elle deviendrait collante et difficile à manipuler.)
4. Votre pâte sablée est prête. Réservez-la une heure au frais.
5. Abaissez la pâte sur une épaisseur fine puis à l'aide d'un verre ou d'un emporte-pièce rond (d'environ 10 cm), découpez-y des formes. Vous obtiendrez ainsi des disques, au centre desquels vous déposerez votre farce (pâte d'amande, pâte à tartiner au chocolat, confiture ...).
6. Repliez les bords de la pâte afin d'entourer la farce et de former un triangle. Pincez les fragments de pâte afin d'éviter que le biscuit ne s'ouvre durant la cuisson.
7. Enfournez pour environ 15 min à 180°C.
8. A leur sortie du four, saupoudrez les "Oreilles d'Haman" de sucre glace.

RÉGALEZ-VOUS ! ET POURIM SAMÉA'H !

LE COIN DE



REBUS

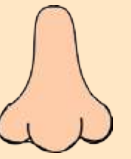


oreilles d'...

C



A



1



CE

Haman s'est trompé : Adar n'est pas un mois de malchance

Charade

- Mon premier : il faut en préparer pour en offrir
 - Mon second : le druide gaulois en cueille pour sa potion magique
 - Mon troisième : est une note de musique
- mon tout : se lit en public



ES ENFANTS

Labyrinthe

Aide Hannah à retrouver son petit frère pour aller au Michté.



A découper et colorier



CALENDRIER DE POURIM 5785

La date du jeûne d'Esther est le 13 Adar, soit le jeudi 13 mars 2025.

	Jérusalem	Tel Aviv	Haifa	Beer Cheva
Début	04 h 40	04 h 42	04 h 40	04 h 42
Fin	18 h 16	18 h 18	18 h 17	18 h 17

	Paris	Lyon	Marseille	Strasbourg	Nice
Début	05 h 34	05 h 29	05 h 30	05 h 13	05 h 22
Fin	19 h 32	19 h 20	19 h 17	19 h 10	19 h 10

Pourim : 14 ADAR 5785 - Jeudi soir 13 mars et vendredi 14 mars 2025.

Chouchan Pourim (Pourim de Jérusalem) : 15 ADAR 5785

Cette année, Chouchane Pourim, célébré par les habitants de Jérusalem et des villes entourées d'une muraille à l'époque de Yéochoua Bin Noun, le successeur de Moché Rabbénou, tombe Chabbat.

On parle alors de **Pourim Méchoulach**, "Pourim triangulaire", car les Mitsvot de Pourim s'étendent sur trois jours : **vendredi 14 Adar (et jeudi soir), Chabbat 15 Adar et dimanche 16 Adar, à raison de 2 Mitsvot chaque jour, soit le vendredi 14, le chabbat 15 et le dimanche 16 mars 2025.**

Calendrier de Pourim Méchoulach 5785 pour les habitants de Jérusalem :

Jeudi 13 Adar 5785 - 13 mars 2025

Journée : jeûne d'Esther

Soir : première lecture de la Méguilat Esther comme dans les autres villes.

**Pas de récitation du 'Al Hanissim Pourim dans la 'Amida et le Birkat Hamazone*

Vendredi 14 Adar 5785 - 14 mars 2025

Journée : deuxième lecture de la Méguila et Matanot Laévyonim ► dons aux pauvres

**Pas de récitation du 'Al Hanissim Pourim dans la 'Amida et le Birkat Hamazone, ni de lecture de la Torah.*

Vendredi soir : Chabbat 15 Adar 5785 - 15 mars 2025 (jour de Chouchane Pourim)

**Récitation de 'Al Hanissim dans toutes les prières, ainsi que dans le Birkat Hamazone des trois repas. En cas d'oubli, on ne reprend ni la prière, ni le Birkat Hamazone.*

Dimanche 16 Adar 5785 - 16 mars 2025

Journée : Michloa'h Manot et Michté Pourim, le grand repas de Pourim.

**Pas de récitation du 'Al Hanissim dans la 'Amida et le Birkat Hamazone*



Adressez-nous vos dons de
Matanaot Laévyonim



TSIDKAT-ELIAOU,

UNE ASSOCIATION CARITATIVE RECONNUE
PAR LES GRANDS MAÎTRES DE CE MONDE



Tsidkat-Eliaou est une Association caritative officielle composée d'un groupe de bénévoles courageux qui unissent leurs efforts et mettent tout en œuvre – depuis plus de 29 ans – pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin : pauvres, nécessiteux, veuves, veufs, orphelins, ou frappés par la maladie, vivant dans des conditions dramatiques, attendant de l'aide, sans toujours faire le premier pas pour demander la Tsédaka.

SOUTENUE PAR LES GRANDS RABBINS DE FRANCE ET D'ISRAËL



L'association de 'Hessed et Tsedaka Tsidkat-Eliaou est soutenue et recommandée par les Gaonim, Tsadikim et Rabbanim de France et d'Israël. Elle est accréditée et reconnue par les ministères. **L'association Tsidkat Eliaou ne bénéficie d'aucune aide gouvernementale et les dons représentent la source unique de financement pour combattre la précarité au quotidien. C'est donc grâce à votre soutien et à votre générosité que nous pouvons assurer, jour après jour, une pérennité à nos activités de Tsedaka. Sachez que vos dons représentent une participation active à nos actions, car les demandes sont de plus en plus nombreuses. Nous vous en sommes très reconnaissants.**

Merci !



Par le mérite de notre Tsedaka, nous faisons acquisition de mérites, qui nous protègent dans ce monde ci et dans le monde futur. Cela nous permet également de toujours remettre les choses en perspective et de penser aux autres.

La Tsédaka nous permet également de nous considérer comme chanceux, car bien que "l'herbe est toujours plus verte ailleurs", et que l'on pense bien souvent que les autres sont mieux logés que nous, il y a malheureusement toujours des gens plus pauvres que nous, et cela nous permet d'ouvrir les yeux sur notre bonheur et notre réussite.

AIDEZ LES ENFANTS DE JÉRUSALEM AVEC

tsidkat Eliaou



JOYEUX POURIM

Redonnons le sourire aux enfants démunis de Jérusalem.
Œuvrons pour la simha de Pourim auprès de ceux qui en ont
le plus besoin, **LES ENFANTS !**

Adressez-nous vos dons de MATANOT LAÉVIONIM, qui
seront remis le jour de POURIM, et permettez ainsi aux plus
nécessiteux de réaliser les MITSVOT de :



MATANOT
LAÉVIONIM



MICHLOA'H MANOT



MICHTÉ de POURIM



POURIM SAMEAH

tsidkat Eliaou

La principale caisse francophone de Tsédaka à Jérusalem depuis plus de 28 ans



POUR FAIRE VOTRE DON VIA NOTRE SITE - PAIEMENT SÉCURISÉ

WWW.TSIDKAT-ELIAOU.ORG



**VOUS RECEVREZ VOTRE REÇU CERFA PAR EMAIL
EN RETOUR EN QUELQUES MINUTES.**

UN REÇU ART 46 SERA DÉLIVRÉ POUR ISRAËL = RÉDUCTION D'IMPÔTS DE 35 % DU DON.

FRANCE

PAR VIREMENT BANCAIRE:

IBAN : FR76 3000 4024 7800 0108 3788 213

BIC : BNPAFRPPMEE BÉNÉFICIAIRE : ASTEM

PAR CHÈQUE :

Établir le chèque à l'ordre de ASTEM, adresser à:

ASTEM (enveloppe non affranchie)

Autorisation 71541

06179 NICE ST BARTHELEMY CEDEX 2

66%
CERFA



35%
ART46

PAR VIREMENT BANCAIRE :

IBAN: IL 160 31012 0000000 925942 - CODE SWIFT : FIRBILIT XXX

First International Bank

BÉNÉFICIAIRE : TSIDKAT-ELIAOU

PAR CHÈQUE :

Établir le chèque à l'ordre de TSIDKAT ELIAOU

Adressez à Tsidkat-Eliaou POBOX 39151

Jérusalem 9139101 ISRAËL

FRANCE (appel gratuit): 01 77 47 82 60 - ISRAËL (appel gratuit): 1 800 260 360



DON EXPRESS SÉCURISÉ **PAYPAL**

<https://www.tsidkat-eliaou.org/bouton-paypal-tsidkat-eliaou>



tsidkat Eliaou